

Bigelow.— Faveur obtenue avec promesse de publier dans vos Annales.
—Une abonnée. Dame J. D.

Yamachiche.— S. V. P. de publier dans vos Annales ce qui suit : Conversion obtenue par l'intercession de N.-D. du St. Rosaire. Honneur et reconnaissance sans borne à cette bonne Mère. —Un abonné.

— Ayant à subir une affaire fort redoutable, je fis différentes promesses à la Vierge du Cap et en particulier celle de faire inscrire dans les Annales, si j'obtenais un bon succès. Merci à celle qu'on invoque jamais en vain. J'ai été exaucée au-delà de tous mes désirs. Je demande à cette bonne Mère de continuer de me protéger. —Une enfant de Marie.
Delle M. F.

St. Louis de France.— Atteinte d'appendicite, il m'est venue à l'idée d'invoquer la Reine du T.-S. Rosaire, et de faire inscrire ma guérison dans les Annales et de payer une aumône de \$3.00 si elle me guérissait de cette maladie. A l'instant les douleurs et les chauffements qui me faisait souffrir sont complètement disparues et de suite j'ai pu ôté la glace qui paraissait me soulager un peu. Deux de mes petites filles qui étaient malades de la rougeole, souffraient du mal d'oreille, la plus jeune s'est trouvée guérie en promettant une aumône de 10cts. à la Reine du T.-S. Rosaire, l'autre a beaucoup plus souffert et n'est pas encore guérie, elle a des bourdonnements dans les oreilles, et se recommande à la Ste. Vierge. —Dame J. H.

Yamachiche.— Je viens m'acquitter d'une promesse envers N.-D. du Rosaire. J'avais une fillette de 11 à 12 ans qui tombait dans les convulsions, je fis une promesse à Marie de rester son abonnée aux Annales, aussi de faire paraître ce fait dans les Annales et de conduire cette enfant au Cap tous les ans si possible. Aujourd'hui elle est guérie plus d'un an s'est écoulé depuis. Une autre de mes filles qui était menacée de consommation a été parfaitement guérie. —Une fidèle abonnée.

Yamachiche.— J'ai été exaucée dans une affaire qui nous causait beaucoup d'inquiétudes, nous avons invoqué N.-D. du St. Rosaire et St. Antoine de Padoue, et promesse de donner un petit pain par mois pendant un an pour les pauvres de St. Antoine, et une neuvaine de Rosaire pour les âmes du Purgatoire et promesse de faire publier cette grande faveur dans les Annales.

Escoumains.— Veuillez publier dans vos Annales. Mille remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. —Une abonnée.

Trois-Rivières.— Mille remerciements à St. Antoine de Padoue pour une faveur obtenue après une neuvaine faite à son honneur et promesse d'une douzaine de pain à ses pauvres et de faire publier dans les Annales.
—Une abonnée.

St. Léon.— A N.-D. du Cap.— Je viens remercier cette bonne mère pour un grand nombre de faveurs qu'elle m'a obtenues, mais spécialement les deux dernières dont cette bonne Mère a daigné me gratifier.

—Dame A. P.

St. Paulin.— Une de mes parente a promis de publier ma guérison. C'est avec reconnaissance que je m'acquitte de ma promesse je demande à tous ceux qui liront ces lignes un Ave Maria applicable aux âmes du Purgatoire pour m'aider à remercier d'avoir obtenue une si prompte guérison d'un mal de côté assez violent, après avoir invoqué N.-D. du St. Rosaire Ste. Anne, et le bienheureux Gérard Magella. —Abonnée.

Québec.— Ci-inclus 50cts. pour une messe en l'honneur de N.-D. du Cap pour le soulagement des âmes du Purgatoire en remerciements pour la santé revenue, aussi 25cts. petite offrande pour les Stations du Rosaire.
—Dame G. B.